

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° COUR : 500-11-062362-237

COUR SUPÉRIEURE
« *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LRC 1985,
ch. C-36), en sa version modifiée »

**DANS L'AFFAIRE DE
L'ARRANGEMENT OU DU
COMPROMIS DE :**

ÉBÉNISTERIE ST-URBAIN LTÉE

Personne morale dûment constituée ayant une place d'affaire au 226, rue Principale, dans la ville de Saint-Louis-de-Gonzague, dans la province de Québec, J0S 1T0;

-ET-

WOODLORE INTERNATIONAL INC.

Personne morale dûment constituée ayant un domicile au 160, boul. Delta Park, dans la ville de Brampton, dans la province de l'Ontario, L6T 5T6.

Ci-après collectivement appelées les « Débitrices »

**AVIS D'UNE ORDONNANCE VISANT UN
ARRANGEMENT OU COMPROMIS AVEC LES CRÉANCIERS**

Avis est par les présentes donné qu'une Ordonnance a été rendue le 12 mai 2023, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, et que Raymond Chabot inc. agit à titre de Contrôleur aux affaires et aux finances des Débitrices.

L'Ordonnance initiale est disponible sur le site internet de Raymond Chabot inc. au :
<https://www.raymondchabot.com/fr/entreprises/dossiers-publics/woodlore-ebisu/>

Les Débitrices pourront soumettre un plan d'arrangement ou s'adresser à la Cour pour obtenir un délai additionnel pour soumettre un plan d'arrangement aux créanciers. Les documents pertinents seront disponibles sur le site web identifié plus haut.

Si vous désirez de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec le Contrôleur au 450 485-6270 ou par courriel au woodlore_ebisu@rcgt.com.

Daté à Montréal, ce 15 mai 2023.

Raymond Chabot inc.
Contrôleur
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 450 485-6270
Courriel : woodlore_ebisu@rcgt.com